



Rentrée 2017 à l'école de Laurenan

Crédits photos : Mairie de Laurenan , Ouest France

Bulletin municipal Laurenan

Septembre 2017

Le kig ya de neu de Laurenan



Compte rendu du conseil municipal du 15/09/2017

Rentrée scolaire

Ce sont 112 élèves qui ont fait leur rentrée au RPI du Ninian le 4 septembre, 70 à l'école de Laurenan et 42 à celle de Gomené.

Cette rentrée est conforme aux prévisions établies par le directeur, Pascal Crocq.

Ces élèves sont répartis en 5 classes : 3 à Laurenan (classes primaires ; du CP au CM2) et 2 à Gomené (les classes maternelles).

L'équipe enseignante est ainsi constituée :

- Pascal Crocq et Claire ... (CM1 – CM2)
- Audrey Le Fourn : CM1 + CE1
- Carine Mesnil et Laure : CE2 + CP
- Lina Van Milgen et Virginie : GS + MS
- Sabrina Pacceu : MS + PS + TPS

Garderie -

Elle est assurée par deux agents communaux : Valérie Michel (le matin) et Myriam Barbé (le soir) .

De nombreuses familles ont besoin de ce service et l'utilisent régulièrement. Lors des pics de fréquentation, l'effectif est important : le conseil municipal réfléchit à apporter des aménagements qui favoriseraient la qualité du service.

La cantine -

Une soixantaine d'élèves prennent leur repas à la cantine chaque midi – en deux services. Le déjeuner se déroule dans des conditions satisfaisantes.

Le conseil municipal a prolongé le contrat avec la cuisine centrale de Plémet pour cette nouvelle année scolaire. Un agent communal (de Laurenan ou de Gomené, par alternance) va prendre livraison des repas à Plémet et les distribue entre les deux cantines communales.

Valérie Michel et Sylvia Potté (Emploi de Vie Scolaire) assurent le service des repas.

Linda Brunel et Myriam Barbé accompagnent les enfants durant les déplacements entre l'école et la salle des fêtes.

TAP-

Les ateliers ont lieu les mardis et vendredis en fin d'après-midi.

Salle des fêtes

Le bureau municipal, (membres titulaires de la commission appel d'offres) appuyé de Bruno Servel (BRUDED) et Jérôme Masse (Agence départementale ADAC) ont procédé à un audit de 4 cabinets d'architecte pour le projet de restauration de la salle des fêtes. Les candidats devaient répondre à plusieurs points : la tenue du programme des travaux, la réponse au cahier des charges de l'ADEME (qui conditionne les subventions), la prise en compte du développement durable, le délai et le prix, la participation de la population au chantier (solliciter l'avis des habitants, proposer des ateliers ...).

Le cabinet LAB (à Brest, 3 associés) a répondu le plus fidèlement possible aux préoccupations de la municipalité et est apparu le plus apte à répondre aux exigences de l'ADEME. En outre, les architectes proposent de se déplacer régulièrement (une fois par semaine). Leur offre est chiffrée de 65 130€ HT.

Ce choix a été validé par le conseil municipal. Une première esquisse devra être déposée très vite auprès de l'ADEME, dès novembre. Des rencontres seront également organisées cet automne avec la population.

L'enveloppe budgétaire assez restreinte devrait à priori couvrir une petite extension du bâtiment pour loger le mobilier. Mais il sera difficile de prévoir une extension à usage de restaurant scolaire ou d'agrandissement de la cuisine.

Une étude a été menée pour la recherche d'amiante qui a été descellée dans la toiture, mais pas dans les murs.

Plan local d'urbanisme PLU

Le PLU de Laurenan a été approuvé à l'unanimité par Loudéac Communauté Bretagne Centre (qui a la compétence « urbanisme »), lors de sa séance du 5 septembre.

CCAS – Repas des plus de 70 ans

Il aura lieu **le dimanche 8 octobre** à partir de midi à la salle des fêtes. Les membres de la Commission Sociale visitent les aînés pour les inviter. Les personnes empêchées de participer à ce moment festif par leur état de santé recevront un colis.

CCAS : Enquête des personnes isolées

Les membres de la Commission Sociale Communale ont lancé une enquête auprès des personnes âgées qui avaient exprimé leur sentiment d'isolement surtout durant les mois d'hiver. L'objectif est de recenser les souhaits des aînés, de leur proposer de partager des temps avec d'autres autour d'un jeu, d'une discussion, d'un café,... Les questionnaires remplis seront remis aux conseillers municipaux ou aux membres de la Commission Sociale lors des invitations au repas du 8 octobre ou seront rapportés le dimanche 8 octobre.

Des propositions de rencontres suivront.

Four de la Houssaye : Pizz'apéro le 22 septembre

Des habitants de la Houssaye ont relancé l'idée municipale d'organiser une soirée autour du four de la Houssaye, qui avait été restauré lors d'un chantier international en 2013. **La municipalité convie donc tous les habitants à un apéro de rentrée vendredi 22 septembre à partir de 19h** : le four sera allumé pour l'occasion !



Vente d'un terrain militaire à Gologouët

L'armée possède au village de Gologouët, 10 Ha de terres et un bâtiment de 150m² au sol. Le tout est en vente pour 44 000€. La municipalité a été interrogée, par l'armée, pour l'acquisition, étant prioritaire. Cependant, les élus déclinent cette acquisition pour des raisons budgétaires et d'utilité du site. Néanmoins, les agriculteurs exploitants n'étant pas prioritaires pour l'acquisition, le conseil émet le vœu que ces terrains restent à usage agricole.

Rapport annuel de l'eau

Jean Jacques Poilvert présente le rapport annuel de l'eau : le syndicat de la vieille lande compte 1874 abonnés (soit une progression de +3.74%). 108 000m³ d'eau ont été traités, soit une moyenne de 153litres par habitant et par jour. Le syndicat n'a pas souffert d'approvisionnement en eau cette année. Avant le départ de la compétence « eau » vers Loudéac Communauté, le syndicat a mené différents travaux de raccordement et de rénovation des conduites sur Laurenan, à savoir 543 060€.

Questions diverses

Repas à emporter de l'association Salam France Liban du 21 octobre : l'association demande la gratuité de la salle des fêtes pour cette vente de repas, au profit des réfugiés syriens au Liban, et notamment des enfants déscolarisés. Cette demande est acceptée pour le but caritatif de l'action.

Station d'épuration : l'agence départementale ADAC a géré l'ouverture des plis, pour mener l'étude d'incidence de la future station d'épuration de la commune. 6 entreprises ont répondu : l'analyse des offres est en cours et l'attribution du marché pour cette étude se fera courant Octobre.

Festival de musique « D'Terres Mené » du 8 au 10 septembre : la commission sécurité est passée et tout s'est révélé en règle. La préfecture a d'ailleurs noté la qualité d'organisation pour ce festival de techno/électro, organisé par un collectif d'associations, qui mutualise ainsi son matériel.



Comice agricole cantonal 2018 : Il aura lieu l'an prochain à Laurenan. Le thème est à proposer par la commune : quelques pistes sont données comme les matériaux bio-sourcés, l'alimentation locale (les circuits courts). Une réunion sera programmée avec les agriculteurs pour réfléchir ensemble au thème à choisir.

Cimetière : entretien et identification des tombes abandonnées.

Nous aimons avoir un cimetière propre : les élus ont pleinement conscience des attentes de leurs concitoyens et s'attachent à y répondre au mieux.

Tout au long de l'année, une équipe constituée de bénévoles participe à l'entretien du cimetière avec les agents communaux. **Cette équipe a besoin de se renforcer. Nous lançons donc un appel** à toutes les personnes qui peuvent dégager un peu de temps et d'énergie pour cette tâche. Le travail se fait dans une bonne ambiance et un esprit amical avec toujours une pause boissons-café.

La prochaine opération de nettoyage aura lieu le lundi 23 octobre de 9 h à midi : si vous êtes disponible venez participer.

Par ailleurs, une petite équipe formée des aînés de la commune connaissant bien les familles de Laurenan participe à un travail d'identification des tombes et apporte ainsi son aide à Nathalie Massé, secrétaire de mairie. **La prochaine séance de travail aura lieu mardi 26 septembre en présence de Bernard Rouillé, adjoint, à partir de 14 h 30. Rendez-vous au cimetière.**

Boulangerie : le conseil municipal (moins une abstention) confirme sa position de la précédente séance et accepte que la commune se porte caution à 50% du montant du prêt des nouveaux boulangers. L'ouverture devrait se faire début octobre.

Collecte des déchets

Les sacs jaunes sont gratuits et ils sont à votre disposition à la mairie aux jours et heures d'ouverture. **Le service de collecte attire notre attention sur les négligences de certains usagers qui ne pratiquent absolument pas le tri sélectif mais se débarrassent de ce qui les encombre (ferraille, verre etc...) dans les containers. Mauvaises intentions qui pénalisent lourdement la collectivité !**

Pour éviter que le bourg soit défiguré pendant plusieurs jours par les sacs jaunes déposés sur les trottoirs, il faut attendre le dernier soir pour les déposer.

Collecte de papiers pour l'école

La collecte de papier se poursuit devant l'école ! Vous pouvez déposer dans les bacs devant le petit portail, les journaux, mais aussi les magazines, publicités, et papiers en tous genres. Cette collecte permet de recueillir des fonds pour les enfants et leur école.

Bébés lecteurs à la médiathèque

Les séances auront lieu de 10h00 à 11h00 les premiers lundis de chaque mois soit les 02/10, 06/11 et 04/12 pour 2017. Ces séances sont prévues jusqu'en juin 2018.

Médiathèque

Alizée Figuières présente ses œuvres jusqu'à la fin septembre dans les locaux de la médiathèque. N'hésitez pas à venir les découvrir !



A vos agendas ! Les espaces jeux

Voici les dates des espaces jeux pour 2017-2018 : Les espaces jeux, organisés par le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) du CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre auront lieu, à la médiathèque, le 2^e jeudi de chaque mois, de 10h00 à 11h30, les 12/10, 09/11, 14/12 2017 et 11/01, 08/02, 12/4 et 14/6 2018.

Etat civil

Mariage :

Gaëtan Chevalier et Linda GUYOT le 12 août 2017

A noter sur vos agendas !

Vendredi 22/9 : soirée pizza au four de la Houssaye, à partir de 19h

Dimanche 8/10 : Repas du CCAS

Jeudi 13/10 : Conférence Laur'Art sur l'arrivée de l'électricité dans nos campagnes avec Jérôme Lucas

Dimanche 15/10 : Repas de l'association Etincelle

Arrêté /préfectoral de sécheresse

Arrêté préfectoral du 11 mai 2017 réglementant les usages de l'eau à retrouver sur le site internet de la commune et affiché à l'accueil de la mairie.

Travaux RN 164 Laurenan

Le Préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, a sollicité la mise à enquête publique du projet de mise en 2 x 2 voies de la RN 164 sur le secteur de Plémet. Cette enquête publique est préalable à la déclaration d'utilité publique et relative

à la mise en compatibilité du PLU de Plémet par la DREAL.

Enquête publique qui se déroulera du mardi 03 octobre 2017 à 8h30 au lundi 06 novembre 2017, à 17h30 inclus.

Vous trouverez sur le site de la commune (www.laurenan.fr) les avis au public et l'arrêté préfectoral prescrivant cette enquête publique.

M Raymond Le Goff, désigné commissaire-enquêteur, tiendra des permanences à Plémet (cf l'arrêté préfectoral) et à la mairie de Laurenan le lundi 23 octobre 2017, de 14h00 à 16h30. Ces documents sont également affichés en mairie.

Cap Sports 2017-2018

Pour les enfants du CP au CM2, à Laurenan, c'est le jeudi de 17h00 à 18h00, à la Salle des Fêtes.

Cela aura lieu du 14 septembre 2017 au 19 avril 2018. Retrouvez tous les horaires, les activités sportives sur le site : www.asecmerdrignac.fr. Inscription à déposer à l'espace Sainte-Anne à Merdrignac

Atelier parents enfants

Le CIAS de Loudéac organise des ateliers parents enfants à Loudéac. Vous êtes parents d'un enfant de moins et 3 ans et vous souhaitez :

- lui accorder un temps privilégié autour du jeu
- couper de vos habitudes
- échanger avec d'autres parents, partager vos expériences,
- trouver une écoute par des professionnels

alors venez participer à l'atelier parents enfants.

Des professionnels de l'enfance et de la famille du CIAS de Loudéac Communauté et du CMPEA vous attendent les 2^e et 4^e lundis du mois (hors vacances scolaires), de 10h00 à 11h30, à Loudéac, dans les locaux de la ludothèque Au Fil du Jeu (4/6 Boulevard de la Gare).

Prochaine date : lundi 25 septembre 2017

L'accès est libre et gratuit, vous venez aux dates et le temps que vous souhaitez.

Contact : Karine Bourhy au 02 96 66 60 50

ou rpam@loudeac-communaute.bzh

Fleurissement

Suite au passage des jurys sur les 9 communes du secteur Est de la nouvelle communauté de communes « Loudéac Communauté Bretagne Centre », le jury intercommunal a visité les lauréats communaux de chaque catégorie pour proposer un classement intercommunal sans oublier de valoriser les espaces publics communaux :

– Place de la Mairie à Merdrignac, le parvis est embelli par des compositions sculpturales fleuries qui

habillent avec panache le dallage régulier de granit.
– Bravo pour le recyclage de nos bécanes mises en scène qui nous rappellent l'arrivée du Tour de Bretagne.

– Au Loscouët-sur-Meu, les abords de la mairie ont aussi de belles compositions florales sur une dominante de jaune doré et vert

– Illifaut a finalisé la mise en scène de son espace à la fontaine par un oculus tressé avec les brins de saules, de noisetiers ou de châtaigniers...

– St-Launeuc a misé sur une des composantes nécessaire au vivant, l'EAU qui a failli être rare cet été.

– Mérillac valorise son commerce de proximité par un balcon de bois et son accès avec un escalier ouvert sur la rue qui interpelle l'œil avec un charme fou.

– Saint-Vran a misé sur le parme pour agrémenter la façade de la mairie à partir de Surfinia.

– Les abords de la médiathèque de Laurenan ont totalement été replantés avec quelques pépites végétales qui ne demandent qu'un peu de maturité pour prendre tout leur éclat...

– Gomené et son patrimoine bâti est toujours valorisé par ses plantations souvent pérennes mais aussi plus estivales et saisonnières avec par exemple les jardinières qui ornent le mur de l'église paroissiale.

– Nous avons été baladés à Trémoré dans un quartier à l'Est nouvellement planté avec tout le goût mais aussi les moyens dont la commune dispose pour mettre à profit ses espaces d'accompagnement.

Un grand merci à chacune et chacun qui donne de son temps pour valoriser notre cadre de vie dans le respect de Dame nature.